

Parking des Sablettes : Patrimoine culturel, patrimoine naturel, même combat !

L'ASPONA se bat contre la réalisation du parking souterrain des Sablettes, à la fois pour des motifs environnementaux (atteinte à la nappe phréatique et risques de pollutions) et culturels et patrimoniaux (destruction de la Place Fontana pour y construire l'accès au parking, défiguration d'un îlot homogène de maisons de pêcheurs au pied de la vieille ville). Mais l'ASPONA aurait besoin d'un sursaut citoyen.



L'analyse du dossier de l'étude d'impact montre que les enjeux économiques et de confort de l'administration locale ont prévalu sur les considérations environnementales et culturelles patrimoniales

Pour ce qui est de l'environnement, notre analyse confirmée par les incidents survenus cet été et depuis, est que le risque de pollution est double : lors de la construction et du rejet des déchets liquides (*voir photo ci jointe qui montre le débordement sur la plage des liquides issus des travaux*) et en cours d'exploitation du fait de l'évacuation des gaz d'échappement en

provenance du parking au nez des baigneurs et du risque d'engorgement de la station d'épuration par les eaux de pompage en cas de violent orage.

Mais pour le cabinet d'études diligenté par le bénéficiaire du permis de construire, l'herbier de posidonies est déjà tellement dégradé qu'un nouvel aménagement n'est pas problématique : les baigneurs de la Baie Est seront heureux de l'apprendre !

Pour ce qui est de la Place Fontana, le PSMV (Plan de sauvegarde du Vieux Menton) la classe comme « un espace minéral », alors que c'est la seule place arborée de caractère de toute cette zone. Certes, deux douzaines de voitures se garent sur cette place et autour, mais rien n'empêcherait de la rendre à l'usage des promeneurs. Or, en en faisant l'entrée et la sortie du parking, avec la construction des rampes souterraines, cette place ne pourra plus guère accueillir que des cactus puisque plus aucun arbre de haute tige, comme c'est le cas actuellement, ne pourrait y faire racine et s'y développer.

L'ASPONA étant une association agréée ; elle est pleinement légitime à introduire des recours contre des décisions publiques qu'elle estime problématiques, recours qui sont encore en instruction au tribunal administratif. Elle s'étonne donc d'être vilipendée dans la presse par un élu. Il est vrai, et c'est une autre découverte que nous avons faite en lisant les documents qui accompagnent le permis de construire, que le retard de construction du parking souterrain gêne surtout le personnel de l'administration locale. On comprend à la lecture du dossier que la construction du parking répond moins à l'objectif d'offrir des places de stationnement aux habitants de la Vieille Ville ou aux touristes, qu'à celui de résoudre les problèmes de stationnement des administrations locales dont les bureaux sont très proches. Ceci explique que les projets alternatifs de parking situés au nouveau port ou en sortie d'autoroute n'aient pas été retenus ou, comme celui sous la gare, aient été différés, car ne pouvant satisfaire ce besoin.



Evacuation dans le port des rejets du chantier

L'ASPONA reste confiante sur la solidité des moyens qu'elle invoque dans ses recours pour faire prévaloir l'intérêt général et la défense du patrimoine naturel et culturel. Elle a par ailleurs alerté la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie sur ces faits en septembre.